



Peines de prison ferme et possibilités de libération

Par **Elisabeth**, le **11/06/2008** à **17:25**

Bonjour,

Mon ami a été condamné par trois jugements pour des peines de 12, 14 et 18 mois ferme. pour sa troisième peine il a interjeté appel. Celui ci aura lieu en octobre 2008. Ma question est la suivante : peut il espérer être provisoirement libéré de prison si l'arrêt de la CA est décevant et qu'il décide de former un pourvoi en cassation c'est à dire entre l'arrêt de la cour d'appel et la décision de la cour de cassation ? Je vous remercie à l'avance de prendre du temps pour répondre à cette interrogation.